Pétition intersyndicale académique Aix-Marseille

sur les phénomènes d'incivilité et de violence

SNES-FSU, SIAES-FAEN, SGEN-CFDT, CGT Educ'Action, SNFOCL, SNETAA FO, SNALC-CSEN, Sud Education, SNEP-FSU

Les personnels soussignés tiennent à exprimer leur soutien aux personnels et aux élèves des établissements qui sont victimes de faits de violence inadmissibles.

Ils demandent que les mesures de sécurisation des abords des établissements scolaires ainsi qu'en son sein soient prises par les autorités compétentes pour assurer la sécurité des biens et des personnes aux heures de forte affluence (forces de l'ordre, personnels de médiation urbaine…).

Ils demandent que les vies scolaires bénéficient de moyens humains abondés afin de prendre en charge de façon plus satisfaisante les difficultés qui peuvent survenir.

Ils demandent que les établissements bénéficient d'équipes pluri-professionnelles complètes pour apporter aux élèves le soutien dont ils peuvent avoir besoin : AED, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation psychologues, assistantes sociales, médecins scolaires …

Ils demandent à l'administration d'apporter aux personnels victimes de tels événements tout le soutien et toute la solidarité indispensable. Des équipes de soutien doivent être diligentées, le droit de retrait doit être reconnu, la CHS de l'établissement doit être réunie, et le CHSCT départemental ou académique saisi dans les situations les plus graves, comme il doit l'être sur le cas du Lycée Diderot.

Un suivi statistique de ces phénomènes satisfaisant et transparent doit être mis en place.

Dans le cas particulier du Lycée Diderot de Marseille, qui a connu le mardi 23 octobre l'intrusion de deux individus armés extérieurs à l'établissement, les personnels soussignés demandent qu'aucun retrait de salaire n'affecte les collègues qui ont exercé leur droit de retrait.

Nom	Prénom	Profession	Etablissement	Signature